Zeitschrift: Technique agricole Suisse **Herausgeber:** Technique agricole Suisse

Band: 54 (1992)

Heft: 9

Rubrik: Quand le bâtiment va ...tout va!

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 01.12.2025

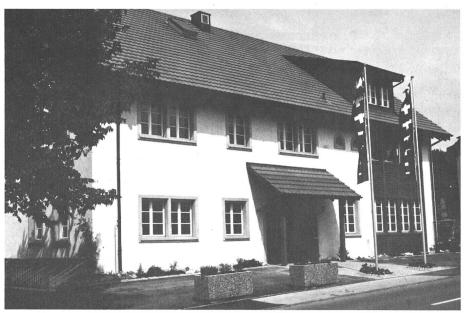
ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



Derniers préparatifs: Willi von Atzigen et Werner Bühler dressent les mâts ...

Rapport d'activité 1991

Quand le bâtiment va ... tout va!



... pour l'inauguration du nouveau siège de l'association.

ASETA/Zw. En 1991, l'inauguration du nouveau centre à Riniken a conféré une place d'exception à l'histoire de notre association: le nouvel immeuble témoigne de l'activité de l'ASETA ... quoique la tendance régressive du nombre des membres ne soit pas forcément une source de joie. Le résumé qui suit donne un apercu des diverses tâches accomplies et des buts poursuivis par l'Association suisse pour l'équipement de l'agriculture à divers niveaux. Le rapport d'activité détaillé peut être obtenu gratuitement auprès de l'ASETA, Case postale 5223 Riniken (Tél. 056 41 20 22)

Un départ couplé

L'année 1991 marque un tournant dans l'histoire de l'association. Elément mémorable: l'inauguration du nouvel immeuble à la fois siège de l'Association et centre de cours, bases qui assurent un part d'avenir et de sécurité à l'agriculture suisse malgré le malaise qui l'entoure. Un nouveau départ a été pris au cours du deuxième semestre par les périodiques de notre association Technique Agricole et Schweizer Landtechnik pour lesquels nous avons dû trouver une nouvelle imprimerie comme partenaire et cela après leur première parution en 1938, à Lucerne.

Dans l'introduction dudit rapport, le directeur Werner Bühler constate que l'agriculture, resp. la population rurale ne s'oppose ni à des mesures écologiques adaptées à l'environnement ni à des méthodes d'élevage respectueuses de l'espèce aussi longtemps qu'il n'en résultera aucune perte au profit des produits étrangers. Tout désavantage économique devrait alors être compensé par les paiements directs.

Organes de l'association:

Pas de contrôle du dispositif d'échappement jusqu'à 30 km/h

La 66° Assemblée des délégués à Einsiedeln a adopté une résolution à l'adresse du département de Justice et Police dans laquelle elle s'élève avec véhémence contre l'augmentation massive des primes d'assurance responsabilité civile pour véhicules agricoles à moteur justifiée par une parti-

cipation démesurée aux frais d'administration. En sa qualité de détentrice de véhicules agricoles, l'Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture a usé de son droit de recours et a soutenu ses membres et ses sections qui ont aussi recouru.

Le Comité directeur s'est réuni lors de 5 séances. Les thèmes principaux traités furent l'inauguration du centre ASETA, le dédit du contrat de la maison Schill à Lucerne ainsi que les négociations avec l'imprimerie Huber de Frauenfeld. Concernant l'introduction du contrôle antipollution du système Diesel, l'ASETA est de l'avis qu'un tel contrôle périodique serait justifié mais inopportun pour des véhicules roulant à moins de 30 km/h et ceci en perspective des normes futures aui seront en vigueur dans la CE. Ce projet est donc à reieter car des contrôles effectués tous les deux ans grèveraient le budget de l'agriculture d'env. 15 millions de francs. Une telle responsabilité est démesurée par rapport à une amélioration minime de la qualité de l'air.

Commissions techniques:

Les dépenses diminuent

Dans le cadre des diverses tâches et conseils donnés au sein même de l'association, diverses questions ont été traitées dans les domaines suivants:

CT 1: Elaboration d'une offre attrayante pour les journées ASETA et encouragement pour l'application des phytosanitaires en toute responsabilité (tests pour pulvérisateurs).

CT 2: Préparation d'un tarif adéquat pour l'exécution de travaux à façon dans l'agriculture, destiné à la conférence des entrepreneurs de machines agricoles: préparation d'un tarif destiné aux travaux exécutés pour des tiers.

CT 3: Efforts entrepris pour renforcer la collaboration dans l'utilisation de machines en commun. Cette commission a aussi traité la diminution des dépenses dans l'agriculture et a convoqué diverses organisations et institutions à deux séances de coordination.

CT 4: En sa qualité «d'autorité de surveillance», cette commission a pu se convaincre de l'agencement des nouveaux ateliers de Riniken. De plus elle a discuté, avec les présidents des sections romandes et les moniteurs de cours, du développement du centre ASETA de Grange-Verney dans le cadre des rénovations de l'école d'agriculture que le canton de Vaud entreprendrait. De même la question de la fréquentation insatisfaisante aux cours a été soulevée.

CT 5: Cette commission a concentré ses efforts sur les énergies alternatives en y consacrant une journée entière à Riniken. Il a été question de nouvelles impulsions pour la construction d'installations à biogaz et de l'utilisation de techniques thermiques et photovoltaïques de l'énergie solaire.

A des fins analytiques, une étude a été faite sur les factures de courant électrique. Des remarques pour éviter les prises courant pendant les heures de pointe ont accompagné cette étude de même que des commentaires sur les structures de tarifs appliquées à l'agriculture.

Siège de l'association, manifestations:

AGRAMA et INFOLA – deux mots-clés

En marge des journées d'informations et des conférences de cadres ayant pour but un échange d'opinion entre le siège de l'association d'une part et les présidents et gérants des sections d'autre part ainsi que les cadres ci-dessus mentionnés, l'AGRAMA Lausanne et depuis peu Saint-Gall est aussi à compter au nombre des manifestations de l'ASETA.

INFOLA: Pas moins de 16 exposants (dont 2 de Suisse romande) ont participé à l'INFOLA 91; et c'est plus de 300 intéressés aux programmes destinés à l'agriculture qui ont pris connaissance de l'offre actuelle en informatique. Cette exposition, organisée pour la première fois au centre ASETA a eu un écho positif aussi bien de la part des exposants que des visiteurs. Une deuxième édition de cette manifestation, INFOLA 92 aura lieu les 28 et 29 octobre 1992.

Centres de cours:

Au cœur du temps

Pour le centre de cours de Riniken, le rapport d'activité mentionne 1736 journées de cours/participants et 259 pour Grange-Verney. La comparaison avec les années précédentes n'est pas détaillée pour Riniken en raison des travaux dus à la construction. A Riniken, 41 cours ont eu lieu (contre 38 l'an passé) et 23 à Grange-Verney (l'an passé 19). Ce total inclut les cours informatiques. Toutefois le nombre de jours de cours/participants stagne quelque peu comparé à l'année précédente. On peut en déduire que souvent les cours ne sont pas entièrement occupés et que la tendance va de préférence aux cours de courte durée. Mais cela ne signifie pas non plus que le cours d'atelier de 30 jours à Riniken et que les cours de soudure ne jouissent de moins d'intérêt.

Pour la première fois à Riniken, les cours d'été ont vu le jour et ont suscité un intérêt certain: ils avaient pour objet les travaux d'entretien et de réparation. A Grange-Verney un cours destiné aux dames qui désiraient assurer leur sécurité dans le maniement du marteau, des tenailles, des perceuses a également rencontré un bon écho. Pour conclure, les cours informatiques (cours élémentaire) ont eux aussi remporté leur part de succès.



Installations électriques à la ferme et sur l'exploitation: un nouveau cours qui rencontre un excellent écho.



Tâche importante pour les sections de notre association: former des jeunes usagers, motorisés, conscients de leur responsabilité sur les routes.

Service technique:

Technique de freinage, toujours ... et encore!

En bref, les tâches de ce service: traitement de questions issues de la pratique et requérant des réponses par téléphone ou par écrit (en particulier sous la forme d'articles dans TA); prévention des accidents, application des modifications dans la pratique suite aux prescriptions légales (contrôle antipollution); prise de position, conseils lors de différents à l'achat, au service ou aux réparations de machines. A ces tâches s'ajoutent les préparations et évaluations de séances des commissions techniques ainsi que la participation à divers groupes de travail dans la perspective de nouveaux cours (p. ex. mise sur pied les tests pour pulvérisateurs).

Sur la base d'expériences et de compétences sur plusieurs années réalisées dans ce domaine, signalons aussi le montage et le contrôle d'installations de freins hydrauliques pour véhicules agricoles. Ce secteur d'information a été très actif et a donné lieu non seulement à des journées destinées aux sections mais aussi aux experts des services automobiles.

Périodique de l'association:

Nouvelle présentation

Pour autant que cela soit possible, nous nous efforçons de publier une revue proche du public qui soit aussi le porte-voix de notre association. Des nouveautés considérables, dont le changement d'imprimerie, ont concerné le format, plus grand comparé au précédent et une réduction des publications de 15 à 12 numéros par an. Comme par le passé, l'abonnement à Technique Agricole ou Schweizer Landtechnik est compris dans la cotisation.

Mentionnons ici les contacts fructueux entre l'ASETA, la rédaction et la FAT. Et sans citer de nom il s'agit d'un grand nombre d'organisations et d'institutions avec lesquelles nous coopérons de façon très constructive.

Sécurité et éducation routière:

Les jeunes sont d'importants usagers de la route

Mesures techniques, connaissances des règles de la circulation et propre expérience en qualité d'usager font partie d'une formation qui contribuera a un comportement adapté à toutes situations (éducation routière). Dans ce sens, l'ASETA a offert aux moniteurs cat. G un cours de perfectionnement qui n'a toutefois pas reçu l'attention qu'il méritait.

Quant au permis cat. G pour étrangers, les dispositions légales n'autorisent toujours pas un regroupement intercantonal des intéressés.

Activités et manifestations des sections:

Cours cat.G gagnent de l'importance

A sa convenance, chacune des sections organise ses propres manifesta-

tions auxquelles le nombre des membres n'est pas forcément représentatif de la fréquence des activités. La plupart des manifestations – et pour cette raison les plus importantes – sont les cours de préparation à l'obtention du permis G. Dans les cantons de GE, GR, TI et VS ces cours sont cependant une affaire cantonale. L'an dernier, les moniteurs cat. G engagés par les sections ont dispensé quelque 282 cours pour 8141 jeunes filles et jeunes gens au total. En tout, ce n'est pas moins de 15 337 femmes, hommes et jeunes qui ont profité de l'offre des sections.

Loi et droit:

Toute proportion gardée ...

La résolution et le recours relatifs aux primes RC ont déjà été mentionnés. Il est à espérer que des nouvelles nous parviendront d'ici à la prochaine assemblée des délégués.

La deuxième de ces activités touche la prise de position de l'ASETA sur l'éventuelle introduction d'un contrôle antipollution des véhicules à moteur Diesel. Là aussi, l'attitude de l'ASETA est connue.

ASETA et sections:

L'association a besoin de nouveaux membres

Nous tenons à conclure ce compterendu pour l'année 1991 par quelques paroles de gratitude à l'adresse de tous les membres qui, par leur fidélité à l'association et à tout ce qui la touche sous quelque forme que ce soit, l'ont soutenue.

Dans un futur immédiat, le recrutement de membres demeure un thème actuel et doit aussi indubitablement être renforcé avec le concours du secrétariat central. Il faut aussi dire que les collaborateurs de ce dernier ont été mis à forte contribution durant toute cette période de construction. Et si certains désirs n'ont pu être satisfaits dans les délais souhaités, nous vous prions de nous en excuser: car, en fait, si Technique Agricole a dû changer d'aiguillage pour prendre une nouvelle direction, les responsables de l'ASETA n'ont épargné ni forces ni temps à cette tâche.

Tableau: Effectif des membres par section							
	j.					Comparaison	
Section	Nombre de membres					Expl. agricole à titre princip. auxil.	
	1975	1980	1985	1990	1991	1990	
AG BE BS/BL FL FR GE GR JU LU NE NW OW SG (incl. AI, AR, GL) SH SO SZ (incl. UR) TG TI VD VS ZG	818 902 449 2 926 350 3 387 238 623	2 960 6 905 810 252 2 998 349 169 371 2 629 636 156 119 3 084 777 904 644 2 784 387 3 084 206 640	3 083 6 930 800 226 3 274 363 178 334 2 922 585 167 112 3 420 725 890 548 2 755 342 2 921 186 653	6 495 779 198 3 013 353 242 328 3 375 580 174 115 3 606 680 902 421 2 703 288 2 791 200 631	6 325 766 194 3 084 351 274 322 3 367 576 179 116 3 588 668 890 408 2 649 271 2 741 190 635	4 058 404 2 846 1 254 5 713 1 164 546 7 88 7 205 594 1 559 2 470 3 451 852 4 931 2 109 679	7 455 719 91 1 870 223 2 203 461 1 770 499 164 326 3 201 621 1 139 954 1 534 2 792 2 800 10 347 172
ZH	5 565 36 219	5 514 36 242	5 302 36 716	4 858	4 758 ————————————————————————————————————	4 164 62 804	2 853 45 492

Primes RC: recours rejeté

ASETA/Par un courrier du 19 août 1992, le Département fédéral de justice et police nous communique qu'il rejette le recours de l'Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture et des 15 autres plaignants adressé à l'Office fédéral des assurances privées.

L'accent est mis sur le fait que la répartition des frais administratifs d'après la nouvelle clé se fera à partir d'un nouveau montant de base, indépendemment du montant de la prime et que bien que le taux en pourcents soit assez élevé, les conséquences en francs et centimes sur chaque détenteur de véhicules seront minimes. Et c'est sur plus de 15 pages A4 que l'instance fédérale développe et justifie le rejet du recours de l'ASETA à la faveur des assureurs. Selon le jugement, les auteurs du recours ont à leur charge la somme de fr. 2000.— et doivent participer aux frais de la partie adverse (assureur) pour un montant de fr. 2000.—.

Les organes de notre association n'ont pas encore eu l'occasion de prendre position sur la décision du DFJP. Pour l'instant on ne sait pas si une procédure de recours sera entamée à l'échelon supérieur soit au Tribunal Fédéral, dans les 30 jours.